



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le syndicat des Distributeurs Indépendants Réunis Européens (DIRE) réagit à la nomination de Dominique Boutonnat à la Présidence du CNC.

La nomination de Dominique Boutonnat à la Présidence du CNC intervient dans un contexte de forte mutation du secteur cinématographique et audiovisuel. Tout comme le financement de la création, les conditions de diffusion des œuvres de la diversité sont en effet confrontées à de multiples évolutions, technologiques, réglementaires, économiques, qui rendent nécessaire la modernisation du modèle français. Toutefois il faut également garder à l'esprit que ce modèle est envié partout où le cinéma fait l'objet d'une politique culturelle.

Les distributeurs du DIRE rappellent ainsi que cette actualisation du modèle français de soutien à la création et à la diffusion des œuvres cinématographiques doit être entreprise avec la volonté d'en conserver les principes fondamentaux : reconnaissance du travail éditorial, soutien à la diversité, préservation de l'indépendance, prise en compte des spécificités de la filière cinématographique, régulation de la concentration. Ils rappellent également que les enjeux économiques et industriels du secteur ne sauraient faire oublier que le cinéma relève avant tout du champ culturel, dimension qui doit demeurer la ligne directrice de toute réforme.

Parmi ces enjeux économiques, la lutte contre le piratage, principal facteur de la perte de la valeur de la filière, doit enfin impérativement devenir la priorité des pouvoirs publics et être déclinée sous toutes ses formes : prévention dans le cadre scolaire, déréférencement de l'offre illégale, sanctions réellement dissuasives par la mise en place d'un système d'amende, poursuite pénale des administrateurs de sites pirates, etc. La future Loi Audiovisuel doit permettre de prendre les mesures promises il y a plus d'un an par le gouvernement.

Les distributeurs du DIRE attendent également du projet de Loi Audiovisuel qu'il propose une ambitieuse transposition en droit français de la directive sur les services de médias audiovisuel, en faisant en sorte que la correction des asymétries existantes entre diffuseurs linéaires et non linéaires n'aboutisse pas à un nivellement par le bas des obligations de financement et de diffusion des œuvres cinématographiques françaises et européennes.

Ils seront particulièrement attentifs à ce que rien ne vienne dégrader l'accès du public aux œuvres de la diversité, ni la circulation et la visibilité de celles-ci, et réaffirment l'importance des dispositifs d'éducation à l'image, qui contribuent à former les publics de

demain.

Les distributeurs du DIRE saluent le travail accompli par Frédérique Bredin et ses équipes durant ses six années à la Présidence du CNC, notamment le soutien constant apporté à la distribution indépendante, et demandent à Dominique Boutonnat de préserver, renforcer et développer le modèle français.

Dans cette perspective, ils souhaitent que le CNC, tout en renforçant sa consultation des organisations professionnelles, conserve ses ressources et ses modalités d'action, qui ont permis à ce modèle d'être et de demeurer une référence mondiale.

[Télécharger le communiqué de presse en PDF](#)



Contact : Hugues Quattrone, Délégué général

hugues.quattrone@distributeurs-independants.org . tél. : 06 88 26 51 22

www.distributeurs-independants.org

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 **sendinblue**